



SAVS

**Service d'Accompagnement
à la Vie Sociale**

À qui s'adresse le SAVS de Saverne ?

Les personnes accompagnées sont des adultes en situation de handicap mental (ou autre type de handicap) qui vivent hors établissement et famille (ou qui ont pour projet de le faire).

Elles doivent bénéficier d'une notification CDAPH vers un service d'accompagnement à la vie sociale, et choisir elles-mêmes de s'inscrire dans ce projet.



Fiche d'identité

Le SAVS de Saverne c'est :

- Un agrément de **20** places, pour plus de 25 personnes suivies chaque année
- **1** professionnelle de terrain



Nos missions

Le SAVS a pour missions de promouvoir **l'autonomie, la citoyenneté et la qualité de vie des personnes accompagnées**, ainsi que de rompre l'isolement dans lequel se trouvent certains.

Le SAVS leur propose un accompagnement (ou une orientation vers des services adaptés) dans les tâches de la vie qui peuvent se révéler difficiles au regard du handicap :

la recherche d'emploi, de logement, les démarches administratives diverses, etc.

La mission du SAVS s'inscrit dans un projet précis, sur une durée initiale d'un an renouvelable. Toutefois, certaines personnes peuvent bénéficier d'une inscription dans le service pendant plusieurs années, en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.



Il s'agit de plus en plus de permettre aux bénéficiaires de connaître et de faire valoir leurs droits.



Notre fonctionnement

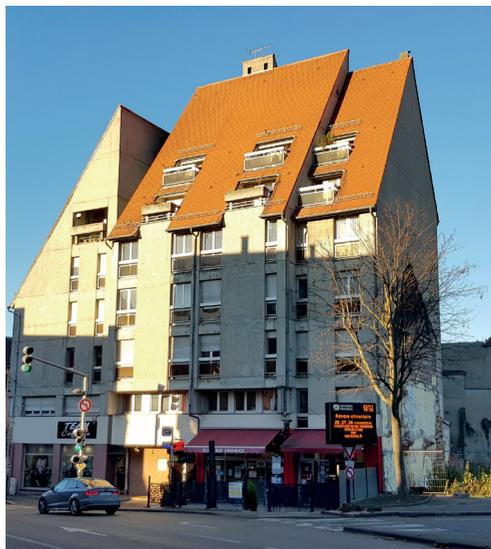
Le SAVS assure un **accompagnement physique en milieu ouvert pour certaines démarches** (à domicile, dans les administrations ou chez les médecins), et accueille dans ses locaux les personnes individuellement pour des démarches via internet ou des entretiens.

Rejoignez-nous !

Vous venez de prendre contact avec l'un des 27 établissements ou services d'Apedi Alsace, association de parents, de personnes en situation de handicap intellectuelles et de leurs amis.

*Il n'existerait pas sans l'engagement de parents bénévoles depuis des décennies. Les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap sont encore très nombreux ; quelle que soit votre manière d'y contribuer, adhérez à l'Apedi Alsace pour « **accompagner et agir ensemble** ».*

André Wahl,
Président



Contacts

SAVS de Saverne
Service d'Accompagnement
à la Vie Sociale

2 rue des Clés
67700 SAVERNE
Tél. 03 88 91 11 97

savs.saverne@apedi-alsace.fr